

# Analyse financières des entreprises

Édition 2025

Préparée par Benoît Lescrenier



# Analyse financière des entreprises en province de Luxembourg

Comme chaque année, AKT CCILB soutenue en cela par la Province de Luxembourg, réalise au mois de décembre, une analyse globale du contexte dans lequel évoluent les entreprises, permettant à nos conseillers de mieux anticiper les mesures à prendre pour les aider.

Le présent article vous donne donc une vue sur les conclusions principales par rapport aux entreprises de notre territoire.

## Analyse de la santé financière des entreprises sur base des derniers chiffres publiés - tous secteurs confondus

### 1. Proportion d'entreprises ayant des fonds propres négatifs :

Pour rappel, des fonds propres négatifs se retrouvent dans des cas où l'entreprise a accumulé au cours de son existence plus de pertes que l'apport initialement investi.

Belgique - 2023	Belgique - 2024	% d'entreprises en fonds propres négatifs	province de Luxembourg - 2023	province de Luxembourg - 2024
6%	7%	pompes funèbres	0%	6%
6%	6%	installation chauffage	5%	6%
8%	8%	travaux publics routiers	5%	8%
7%	8%	installation électricité	9%	8%
10%	11%	bois industrie	10%	10%
10%	11%	pépinières, exploitations forestières	7%	10%
19%	19%	distribution - gdes surfaces	7%	11%
10%	10%	construction entreprises générales	11%	11%
9%	9%	menuiserie	14%	12%
17%	18%	automobile distribution garage	14%	13%
10%	11%	centres do it yourself (bricos)	14%	14%
19%	18%	maisons de repos	14%	14%
13%	12%	Jardinage, aménagement de jardins	16%	14%
8%	11%	bois négoce	7%	14%
12%	11%	matériaux de construction négoce	12%	15%
11%	11%	transport général	16%	17%
19%	17%	boulangeries pâtisseries	20%	19%
26%	26%	magasins de vêtements	19%	19%
12%	13%	viande industrie	29%	21%
15%	15%	Viande commercialisation	20%	21%
26%	26%	hôtels	25%	24%
21%	21%	alimentation commerce	22%	24%
28%	26%	restaurants et cafés	27%	25%
29%	32%	brasseries	27%	28%
15%	15%	<b>MOYENNE</b>	15%	15%

Tous secteurs confondus, le % d'entreprises en fonds propres négatifs reste stable à 15 % tant au niveau national qu'au niveau de la province de Luxembourg.

On retrouve le moins d'entreprises en fonds propres négatifs en 2024, dans les domaines :

**6%** Pompes  
funèbres

**8%** Travaux  
publics

**6%** Chauffage

**8%** Électricité

A l'inverse, on retrouve le plus d'entreprises en fonds propres négatifs

**28%** Brasseries

**24%** Magasins  
d'alimentation

**25%** Restaurants  
&  
Cafés

**24%** Hôtels

## 2. Degré d'indépendance financière :

Ce ratio nous donne une idée de la solidité de l'entreprise. Aussi appelée solvabilité, nous l'obtenons en divisant les fonds propres par le total du bilan. En général, une entreprise peut se prévaloir d'un bon degré d'indépendance financière quand les fonds propres représentent environ 30 % du total du bilan.

Le ratio de solvabilité augmente dans 14 secteurs sur 24. Tous secteurs confondus, les fonds propres représentent **38 %** du total de bilan en 2024, contre **37 %** en 2022 et 2023.

A **38 %** de ratio de solvabilité moyen, on reste cependant toujours nettement en-dessous du ratio moyen national qui est à **47 %**.

Les secteurs qui ont le meilleur ratio de solvabilité chez nous sont les magasins de bricolage (**59%**), les chauffagistes (**53%**) et l'industrie du bois (**51%**).

Les secteurs qui ont les ratios de solvabilité les plus faibles sont les boucheries (**23%**), les maisons de repos (**27%**), les restaurants et cafés (**28%**), les hôtels et les magasins d'alimentation (**29%**).

### 3. Investissements en immobilisations corporelles :

**16 secteurs sur 24** voient leurs investissements diminuer. Cette tendance négative est présente depuis deux ans.

L'investissement médian passe de **51 000 €** en **2022**, à **48 000 €** en **2023** et **40 000 €** en **2024**, soit une diminution de **17 %** sur la dernière année.

Avec **40 000 €** d'investissement médian par entreprise, la province de Luxembourg reste devant le national qui affiche **31 000 €** d'investissement médian.

Les secteurs avec les investissements médians les plus faibles sont : les boucheries (**5 000 €**), les magasins de vêtements (**13 000 €**) et les restaurants et les cafés (**14 000 €**).

Les secteurs qui ont l'investissement médian le plus élevé en 2024 sont les négoce en matériaux de construction (**112 000 €**) les travaux publics (**100 000 €**), le transports (**91 000 €**) et l'industrie du bois (**78 000 €**).

### 4. Valeur ajoutée par personne occupée

Ce ratio divise la valeur ajoutée par le nombre de travailleurs... pour nous donner une idée de la productivité par personne occupée.

En 2024, une majorité de secteurs (14 sur 24) a vu la productivité par équivalent temps plein augmenter par rapport à 2023.

Tous secteurs confondus, la productivité par équivalent temps augmente à 81 000 € en 2024 contre 79 000 € en 2023 (**+1%**).

Parmi les secteurs qui sont en hausse, on note, les pompes funèbres (**+33%**), les magasins de vêtements (**+15%**), et les travaux publics (**+13%**).

A l'inverse sont à la baisse en 2024, l'industrie de la viande (**-25%**), les négoce en matériaux (**-14%**) et les négoce de bois (**-8%**).

Les productivités par équivalent temps plein les plus élevées se retrouvent dans les pompes funèbres (**131 000 €**), les brasseries (**125 000 €**) et les négocees en matériaux de construction (**103 000 €**).

Les productivités par équivalent temps plein les plus faibles se retrouvent dans les restaurants et cafés (**48 000 €**), les boulangeries (**52 000 €**) et les commerces d'alimentation (**53 000 €**).

La province de Luxembourg affiche un niveau de productivité par ETP un peu plus faible que ce qui se voit au niveau national soit 81 000 € chez nous contre 83 000 € au niveau national (**-3%**).

Nous dépassons dans la province de Luxembourg les productivités par équivalent temps plein dans le domaine des brasseries (**+34%**), des magasins de bricolage (**+23%**) et des maisons de repos (**+11%**).

Nous sommes cependant en-dessous des valeurs nationales dans le domaine de l'industrie de la viande (**-31%**), des garages (**-20%**) et des grandes surfaces (**-16%**).



## 5. Frais de personnel par rapport à la valeur ajoutée :

Ce ratio analyse le poids que représentent les frais de personnel par rapport à valeur ajoutée de l'entreprise. Il permet de voir dans quelle mesure les entreprises sont capables de répercuter leurs frais de personnel dans la marge qu'elles réalisent sur leurs produits et/ou services.

Belgique 2023	Belgique 2024	frais de personnel % à la valeur ajoutée	province lux 2023	province lux 2024
34%	33%	pompes funèbres	41%	28%
40%	41%	pépinières	33%	36%
53%	55%	bois négoce	37%	46%
52%	51%	Jardinage, aménagement de jardins	57%	48%
54%	56%	brasseries	34%	50%
60%	60%	Viande commercialisation	63%	51%
53%	53%	travaux publics routiers	49%	51%
58%	62%	centres do it yourself (bricos)	47%	51%
58%	55%	construction entreprises générales	58%	52%
56%	58%	bois industrie	55%	53%
51%	50%	hôtels	52%	54%
63%	62%	transport général	61%	55%
58%	60%	matériaux de construction négoce	39%	56%
55%	53%	installation chauffage	62%	57%
52%	53%	automobile distribution garage	63%	57%
67%	64%	viande industrie	66%	59%
61%	62%	magasins de vêtements	71%	60%
70%	68%	restaurants et cafés	72%	63%
59%	58%	menuiserie	65%	64%
52%	55%	installation électricité	52%	65%
61%	59%	gdes surfaces	67%	65%
66%	64%	boulangeries pâtisseries	69%	69%
62%	63%	alimentation commerce	75%	73%
91%	91%	maisons de repos	91%	82%
<b>58%</b>	<b>58%</b>	<b>MOYENNE</b>	<b>58%</b>	<b>56%</b>

En province de Luxembourg, le % de frais de personnel par rapport à la valeur ajoutée diminue dans une majorité de secteurs, **soit 16 sur 24**.

Les frais de personnel représentent en moyenne **56%** de la valeur ajoutée à fin 2024 contre **58%** fin 2023.

Cette valeur de **56 %** est mieux maîtrisée que ce qui se voit au niveau national (**58 %**).

- En province de Luxembourg, les secteurs qui ont les frais de personnel les plus faibles par rapport à la valeur ajoutée sont les pompes funèbres (**28%**), les pépinières (**36%**) et les négoce de bois (**46 %**).
- Les secteurs qui ont les frais de personnel les plus élevés par rapport à la valeur ajoutée sont les maisons de repos (**82%**), les commerces d'alimentation (**73%**) et les boulangeries (**69%**).

Par rapport à 2023, on note une belle amélioration du ratio dans le secteur des pompes funèbres, des boucheries, des magasins de vêtements et des maisons de repos. Le ratio se dégrade en revanche dans les négoce en matériaux de construction, chez les électriciens et dans les brasseries.

## **6. Entreprises ayant des frais de personnel supérieurs à la valeur ajoutée**

Quand une entreprise a des frais de personnel supérieurs à sa valeur ajoutée, cela signifie que la marge qu'elle dégagne n'est pas suffisante pour couvrir les salaires à payer. En imaginant la situation, pour toutes ces entreprises, le patron doit donc y aller de sa poche et mettre de son argent personnel, mois après mois, pour couvrir les salaires.

2023 - Belgique	2024 - Belgique	% d'entreprises ayant des frais de personnel supérieurs à la valeur ajoutée	2023 - Province de Luxembourg	2024 - Province de Luxembourg
2%	3%	pompes funèbres	0%	0%
9%	8%	viande industrie	12%	0%
6%	6%	installation chauffage	4%	2%
5%	6%	pépinières	5%	3%
8%	8%	bois industrie	0%	3%
7%	7%	transport général	7%	3%
7%	6%	menuiserie	9%	4%
8%	7%	construction entreprises générales	6%	4%
6%	5%	Jardinage, aménagement de jardins	7%	5%
10%	12%	matériaux de construction négoce	5%	5%
8%	8%	automobile distribution garage	7%	6%
5%	5%	travaux publics routiers	0%	6%
7%	8%	viande commercialisation	8%	6%
5%	7%	installation électricité	2%	6%
16%	12%	restaurants et cafés	17%	9%
10%	7%	boulangeries pâtisseries	8%	10%
22%	18%	maisons de repos	5%	10%
8%	7%	hôtels	9%	10%
12%	11%	alimentation commerce	16%	11%
11%	9%	gdes surfaces	3%	11%
7%	10%	bois négoce	0%	13%
15%	13%	magasins de vêtements	15%	13%
8%	12%	centres do it yourself (bricos)	17%	15%
18%	15%	brasseries	18%	30%
<b>9%</b>	<b>9%</b>	<b>MOYENNE</b>	<b>7%</b>	<b>8%</b>

10 secteurs sur 24 voient le % d'entreprises ayant des frais de personnel supérieurs à la valeur ajoutée augmenter.

Tous secteurs confondus, **8%** en moyenne sont à **+ de 100 %** de frais de personnel contre **7 %** en 2023.

La province de Luxembourg pour cet indicateur se porte toujours mieux que la Belgique puisque **8%** des entreprises ont des frais de personnel > valeur ajoutée contre **9 %** au niveau national.

- Dans la province, on retrouve le plus d'entreprises avec des frais de personnel supérieurs à la valeur ajoutée dans les brasseries (**30%**), les magasins de bricolage (**15%**) et les magasins de vêtements (**13%**).
- A l'inverse, on ne retrouve aucune entreprise avec des frais de personnel supérieurs à la valeur ajoutée dans les pompes funèbres et l'industrie de la viande. Très peu également chez les chauffagistes (**2%**).

## 7. Bénéfice médian

En 2024, 12 secteurs sur 24 voient le bénéfice médian augmenter.

Tous secteurs confondus, on passe d'un bénéfice de **22 000 €** en 2021 et 2022 à **15 000 €** en 2023 et **16 000 €** en 2024.

On note

- Une diminution constante du bénéfice médian depuis trois ans dans les grandes surfaces et les hôtels et depuis deux ans dans les garages, l'industrie du bois, le négoce de bois, les chauffagistes et l'industrie de la viande.
- Le bénéfice médian est cependant en hausse depuis deux ans dans les maisons de repos et les restaurants et cafés.

Dans la province, les secteurs qui affichent les résultats médians les plus faibles sont les brasseries (- **300€**), les hôtels (**500 €**) et les commerces d'alimentation (**2000 €**). A l'inverse, les secteurs qui affichent les résultats médians les plus élevés sont les maisons de repos (**74 000 €**), les travaux publics (**38 000 €**) et les négoce de bois (**29 000 €**).

## 8. Pourcentage d'entreprises en perte

2022 Belgique	2023 Belgique	2024 Belgique	% d'entreprises en perte	2022 - Province de Lux	2023 - Province de Lux	2024 - Province de Lux
19%	21%	22%	installation chauffage	17%	23%	22%
21%	23%	23%	travaux publics routiers	19%	25%	23%
43%	40%	38%	maisons de repos	60%	50%	23%
21%	23%	23%	menuiserie	25%	27%	25%
19%	18%	22%	installation électricité	22%	15%	29%
24%	26%	25%	Jardinage, aménagement de jardins	22%	34%	29%
20%	24%	25%	pompes funèbres	33%	35%	29%
29%	31%	31%	automobile distribution garage	27%	30%	30%
23%	30%	31%	matériaux de construction négoce	26%	35%	30%
33%	25%	24%	Viande commercialisation	44%	37%	30%
23%	25%	25%	construction entreprises générales	25%	28%	30%
41%	39%	34%	restaurants et cafés	46%	47%	32%
26%	27%	27%	transport général	38%	31%	32%
22%	25%	28%	centres do it yourself (bricos)	11%	26%	32%
26%	27%	24%	viande industrie	33%	38%	33%
35%	37%	35%	magasins de vêtements	31%	32%	35%
25%	30%	30%	pépinières	25%	35%	36%
33%	33%	31%	gdes surfaces	31%	28%	36%
18%	28%	30%	bois négoce	13%	13%	38%
24%	25%	26%	bois industrie	23%	25%	39%
33%	31%	26%	boulangeries pâtisseries	37%	43%	40%
36%	33%	31%	alimentation commerce	41%	46%	41%
41%	42%	42%	hôtels	36%	45%	48%
48%	54%	55%	brasseries	38%	57%	50%
28%	30%	30%	MOYENNE	30%	33%	33%

En province de Luxembourg, le % d'entreprises en perte reste stable à **33 %**.

On retrouve le moins d'entreprises en perte en 2024, chez les chauffagistes (**22%**), dans les travaux publics (**23%**) et dans les maisons de repos (**23 %**). A l'inverse, on retrouve le plus d'entreprise en perte dans les brasseries (**50%**), les hôtels (**48 %**) et les commerces d'alimentation (**41 %**).

Notons chez nous, la belle amélioration dans les maisons de repos avec **23 %** des entreprises en perte en 2024, contre **50 %** en 2023 et **60 %** en 2022. Amélioration aussi pour les restaurants et cafés où **32 %** des établissements sont en perte contre **47 %** en 2023.

La tendance est moins belle dans les négoces de bois (**25 %** d'entreprises en perte en plus) et l'industrie du bois (**14%** d'entreprises en perte en plus) ainsi que chez les électriciens (**14 %** d'entreprises en perte en plus)

## 9. Cash-flow médian

Le cash flow représente la somme du cash généré par une entreprise sur une année, soit la somme du résultat net + les charges non décaissées (amortissements, réductions de valeur et provisions).

Le cash flow médian passe de **52 000 €** en 2023 à **55 000 €** en 2024.

Pour 2024, les plus fortes diminutions sont pour les grandes surfaces (**- 36 000 €**), les boucheries (**-26 000 €**), l'industrie du bois (**-25 000 €**) et les négoces de bois (**-21 000 €**).

On note par contre une forte hausse pour les maisons de repos (**+78 000 €**) et les travaux publics (**+45 000 €**)

## 10. % d'entreprises en cash-flow négatif

Les entreprises en cash-flow négatif sont celles qui, en un an, ont 'sorti' plus de cash qu'elles n'en ont généré...

Tous secteurs confondus, on compte **20 %** des entreprises en cash flow négatif à fin 2024 contre **19%** à fin 2023.

En 2024, on retrouve:

- Le plus d'entreprises en cash flow négatif au niveau des brasseries (**36%**), de l'industrie de la viande (**33%**) et des hôtels (**27%**).
- A l'inverse, on retrouve le moins d'entreprises en cash flow négatif au niveau des pompes funèbres (**6%**), des travaux publics (**9%**) et des menuisiers (**13%**)

# Conclusion générale

pour les chiffres 2024 en province de Luxembourg

## 1. Analyse des chiffres 2024 côté tendance générale ...

### Côté positif

- Le degré d'indépendance financière augmente. En province de Luxembourg, les fonds propres représentent **38 %** du total de bilan en 2024 contre **37 %** en 2023.
- La valeur ajoutée par équivalent temps plein augmente. On passe de **79 000 €** à **81 000 €**.
- Après plusieurs années d'augmentation, le % de frais de personnel par rapport à la valeur ajoutée n'augmente plus. On passe de **58%** à **56 %** dans la province.
- Le bénéfice médian augmente dans la province et passe de **15 000 €** à **16 000 €**.

### Côté neutre

- Fonds propres négatifs : après plusieurs années de hausse, le % se stabilise à **15 %**.
- Le % d'entreprises en perte n'augmente plus. On reste à **33 %** des entreprises en perte tout comme en 2023.

### Côté négatif

- Les investissements médians diminuent. On passe dans la province de **48 000 €** à **40 000 €** en 2024.
- Dans la province, **8 %** des entreprises ont des frais de personnel > à la valeur ajoutée contre **7 %** en 2023.
- Dans la province, **20 %** des entreprises sont en cash flow négatif contre **19 %** en 2023

## 2. Analyse des chiffres 2024 côté Top et Flop

### Le top

#### Les chauffagistes

**6%** en fonds propres négatifs      **22%** en perte

#### Les pompes funèbres

**6%** en fonds propres négatifs      **29%** en perte

#### Les travaux publics

**8%** en fonds propres négatifs      **23%** en perte

### Le flop

#### Les brasseries

**28%** en fonds propres négatifs      **50%** en perte

#### Les restaurants et cafés

**25%** en fonds propres négatifs      **32%** en perte  
(< => 47 % en 2023)

#### Les commerces d'alimentation

**24%** en fonds propres négatifs      **41%** en perte

#### Les hôtels

**24%** en fonds propres négatifs      **48%** en perte

## Tendance positive

- Les maisons de repos => on passe de **50 %** des établissements en perte en 2023 à **23 %** en 2024.
- La situation reste préoccupante dans les restaurants et cafés avec **25 %** des établissements en fonds propres négatifs. Par contre le % d'entreprises en perte diminue nettement. On passe de **47 %** à **32 %**.

## Tendance négative

- Les grandes surfaces => on passe de **28 %** des entreprises en perte en 2023 à **36 %** en 2024

## Derniers chiffres de l'économie en province de Luxembourg pour 2025

Nombre de faillites	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	évolution 2024
<b>Belgique</b>	9.878	10.598	7.203	6.533	9.265	10.243	11.067	8%
<b>Wallonie</b>	2.430	2.700	1.957	1.774	2.202	2.656	2.821	6%
<b>Province de Lux.</b>	119	184	97	100	113	127	136	7%

Nombre de pertes d'emploi suite aux faillites	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	évolution 2024
<b>Belgique</b>	21.608	24.960	20.827	15.733	19.711	24.553	29.245	19%
<b>Wallonie</b>	5.734	7.113	4.527	4.664	5.332	6.177	7.587	23%
<b>Province de Lux.</b>	275	386	225	172	340	235	465	98%

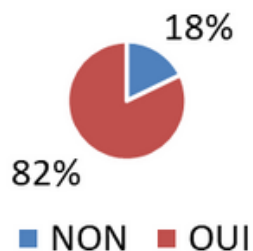
Secteurs concentrant le plus de faillites dans la province en 2024		
	Nombre de faillites	en % du total
Restaurants et cafés	38	28%
Commerce	28	21%
Construction	25	18%
Autres secteurs	45	33%
Total	136	100%

Nombre de pertes d'emploi suite aux faillites	2024	10 premiers mois 2025
Belgique	29.245	25.015
Wallonie	7.587	6.770
Province de Luxembourg	465	276

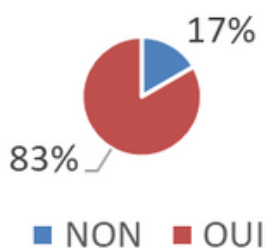
Nombre de faillites sur les 10 premiers mois de l'année	10 mois 2020	10 mois 2021	10 mois 2022	10 mois 2023	10 mois 2024	10 mois 2025	évolution 2025
<b>Belgique</b>	6.118	5.151	7.691	8.426	9.239	9.598	4%
<b>Wallonie</b>	1.654	1.418	1.794	2.176	2.370	2.242	-5%
<b>Province de Lux.</b>	88	74	92	103	114	112	-2%

**Résultat de notre enquête auprès des entreprises de la province de Luxembourg en novembre 2025**

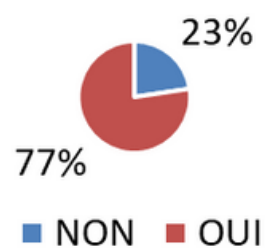
**Étiez-vous en bénéfice en 2024 ?**



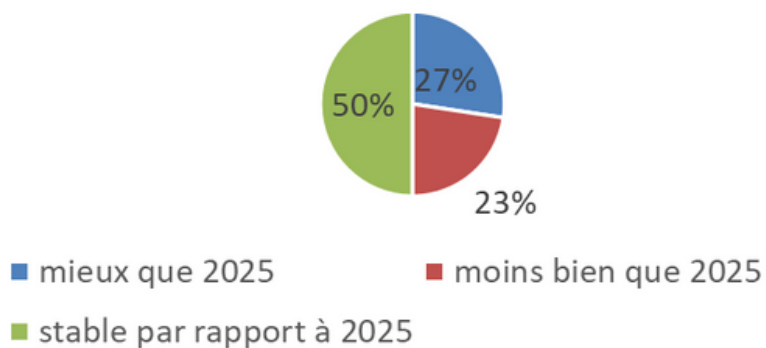
**Étiez-vous en bénéfice en 2023 ?**



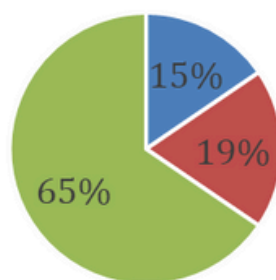
**Pensez-vous être en bénéfice en 2025 ?**



**Quel est votre sentiment pour 2026 ?**

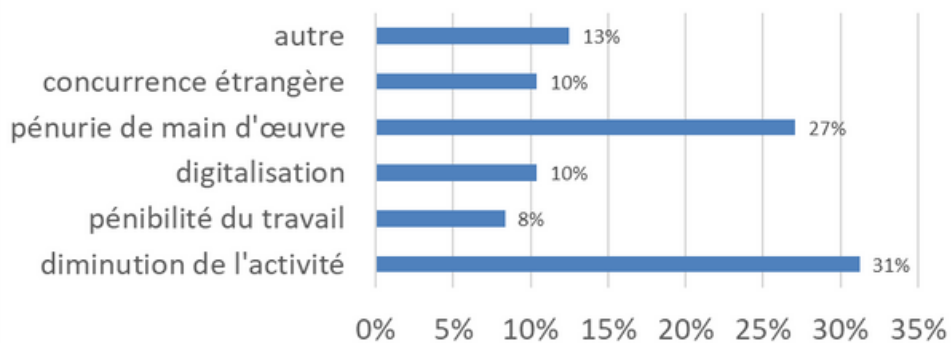


### En 2025, le nombre d'équivalents temps plein de votre entreprise a-t-il été?

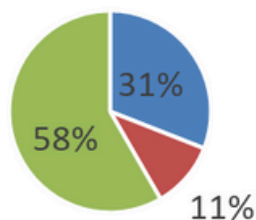


■ en augmentation ■ en diminution ■ stable

### raisons de la diminution, si diminution de l'emploi en 2025

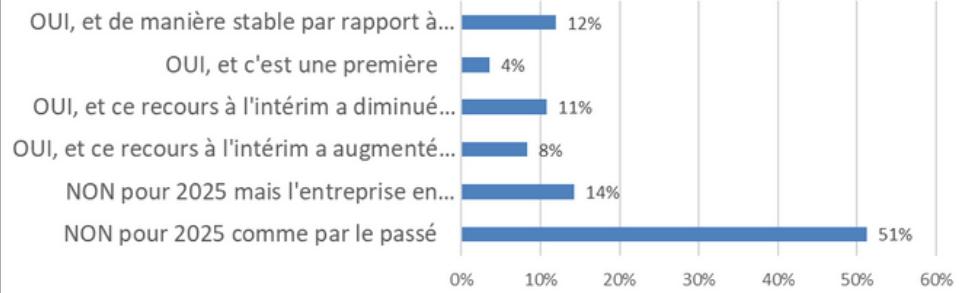


### Pour 2026, comptez-vous

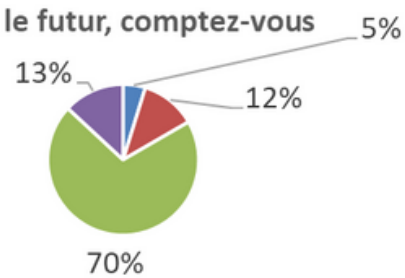


■ augmenter le nombre de salariés  
■ diminuer le nombre de salariés  
■ stabiliser le nombre de salariés

### Avez-vous eu recours à de l'intérim en 2025 ?

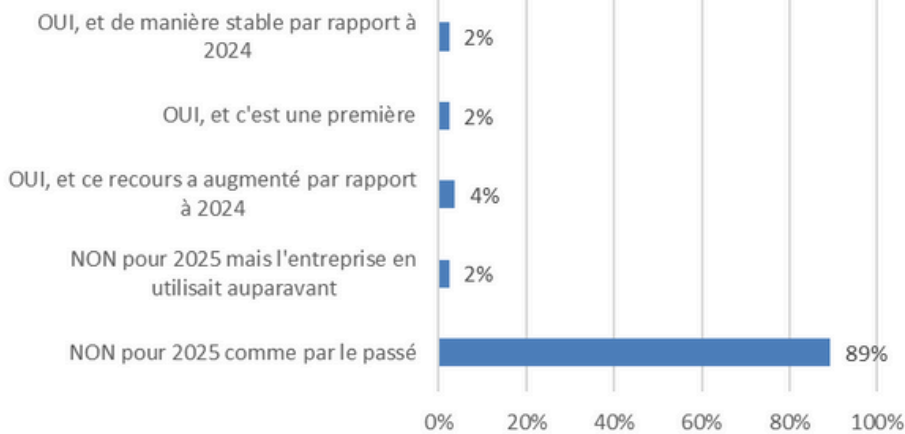


### Pour le futur, comptez-vous

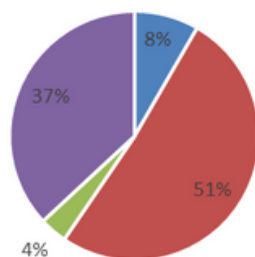


- augmenter le recours à de l'intérim
- diminuer le recours à de l'intérim
- ne pas y faire appel
- stabiliser le recours à de l'intérim

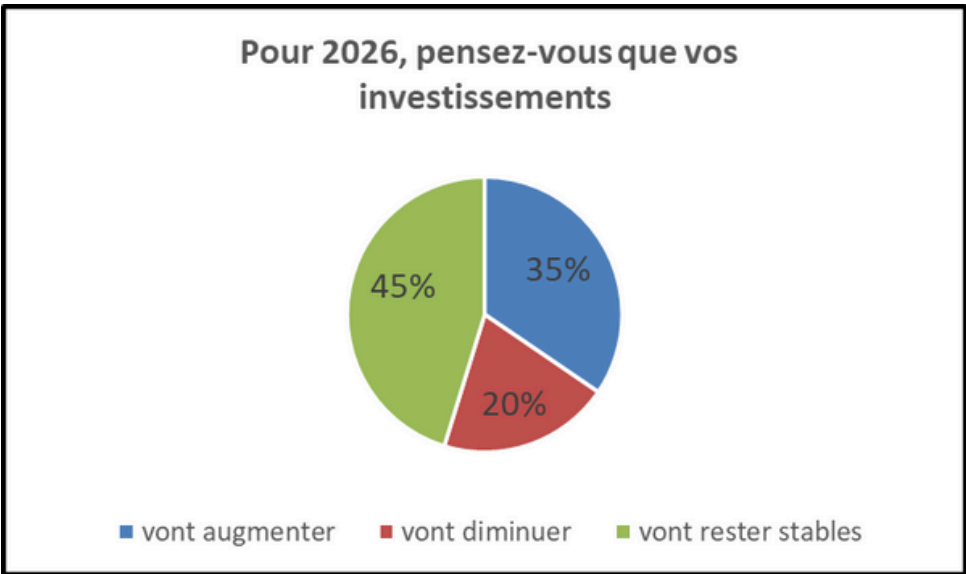
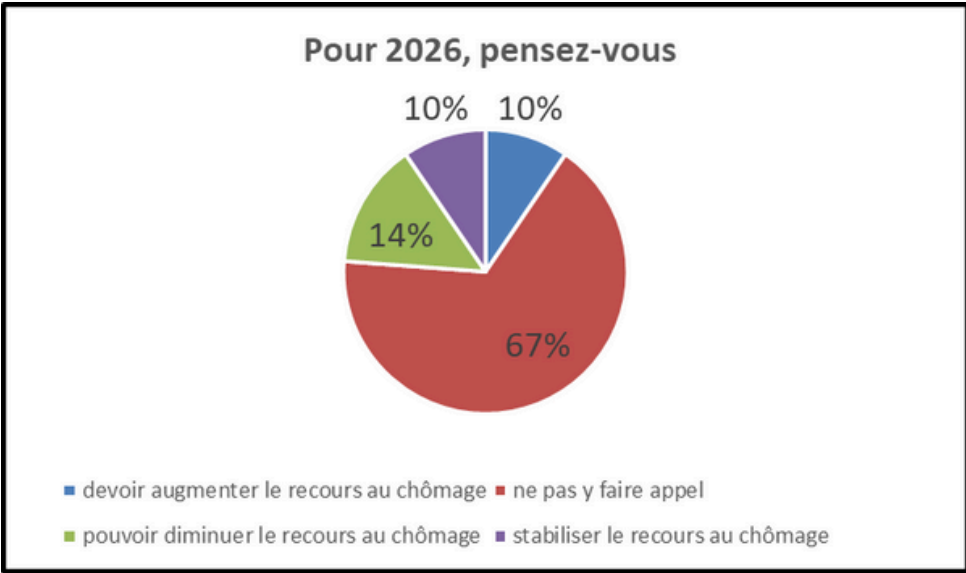
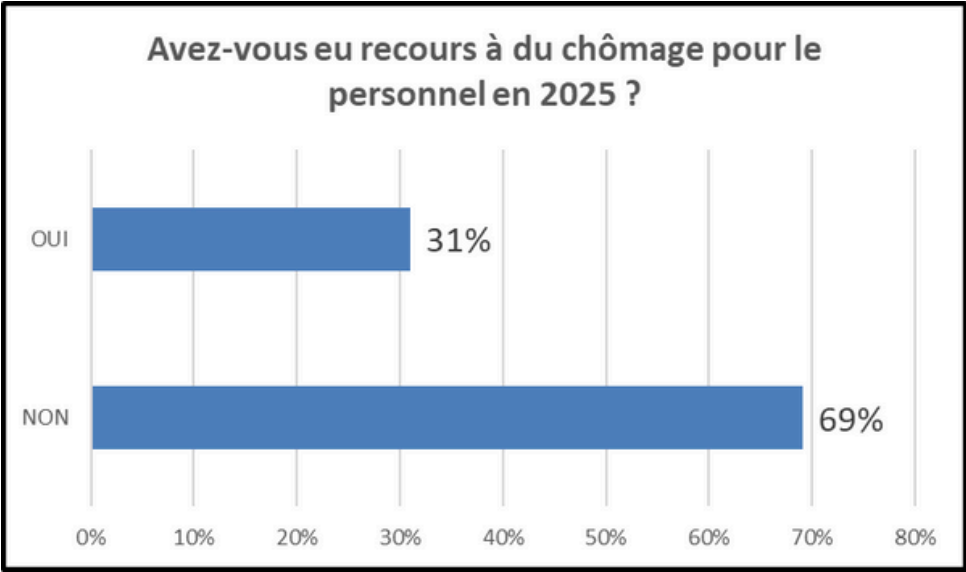
### Avez-vous eu recours à des flexi-jobs en 2025 ?



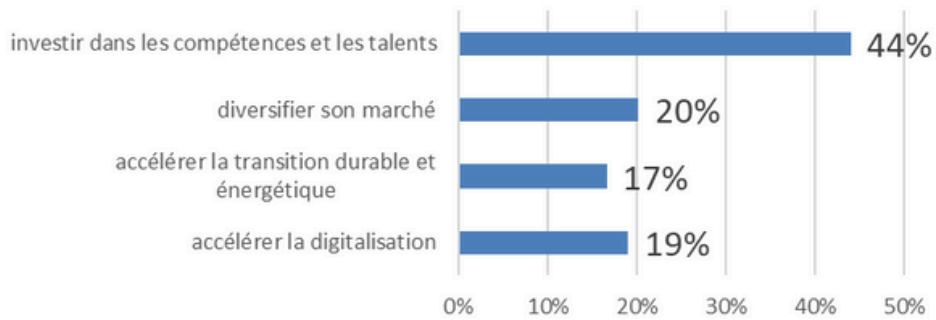
### Pour le futur, souhaiteriez-vous



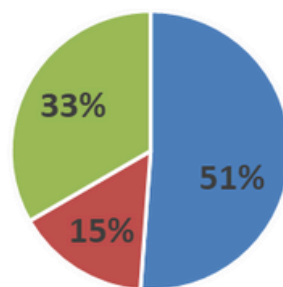
- augmenter le recours aux flexi-jobs
- ne pas y faire appel
- stabiliser le recours aux flexi-jobs
- y avoir accès



**Quelle devrait être, selon vous, la priorité stratégique des entreprises belges pour renforcer leur résilience et leur compétitivité face au contexte économique mondial ?**



**Pour le futur, êtes-vous plutôt, en tant que chef d'entreprise**



■ neutre ■ optimiste par rapport à l'évolution de l'économie ■ pessimiste

# Conclusion générale

Comme on le voit dans cette étude, l'économie luxembourgeoise reste dans une situation compliquée avec pour preuve le nombre de faillites et le % d'entreprises en perte toujours très élevés.

Côté positif, on peut noter que la productivité augmente. Cette productivité a d'ailleurs augmenté davantage que les frais de personnel.

Cette hausse de productivité est parfois cependant le résultat d'une diminution du nombre d'équivalents temps plein. Dans notre étude, il y a plus de patrons qui nous disent d'ailleurs avoir diminué le nombre d'ETP que ceux qui nous disent l'avoir augmenté.

Autre tendance qui ressort, les investissements étaient globalement plutôt en diminution sur la dernière année.

La productivité en hausse et le niveau d'investissements limités ont permis de faire en sorte de stopper l'augmentation du nombre d'entreprises en perte. On plafonne ainsi à **33 %** d'entreprises en perte en province de Luxembourg en 2024.

Parmi les points positifs, on peut également souligner que si le nombre de faillites reste à un niveau élevé (**112** sur les 10 premiers mois de 2025 contre 136 en 2024), le nombre de pertes d'emploi liées à celles-ci devrait logiquement être en diminution en fin d'année (276 sur les 10 premiers mois de 2025 contre 465 en 2024).

Pour le futur, si la moitié des répondants à notre étude se dit neutre (51%) par rapport au futur, il y a quand même deux fois plus de répondants qui se disent pessimistes (**33%**) que ceux qui se disent optimistes (15%) .

Le contexte de réductions des dépenses publiques, d'augmentations de certaines taxes (tva) pour le futur ou encore la diminution de pouvoir d'achats dans beaucoup de ménages sont des facteurs qui n'aident pas.

Néanmoins et malgré ces éléments, il semble se dessiner une reprise des investissements et des engagements pour 2026.

Pour le futur, la priorité absolue des chefs d'entreprises est d'ailleurs la gestion des compétences et des talents dans l'entreprise. La gestion des ressources humaines est un défi permanent et nos visites quotidiennes en entreprises ne diront pas le contraire.

Si vous souhaitez de l'aide pour étudier un projet ou simplement pour faire le point sur votre situation financière, notre service d'accompagnement financier est à votre disposition. N'hésitez pas à faire appel.

**Service d'accompagnement financier :**  
**Benoît Lescrenier**  
**061 29 30 47**  
**[benoit.lescrenier@akt-ccilb.be](mailto:benoit.lescrenier@akt-ccilb.be)**